



TRAVAUX



SCOLAIRE ET
PÉRISCOLAIRE



PORTRAITS ET
DISTINCTIONS



ANIMATIONS ET
FESTIVITÉS

Et aussi :



Infos pratiques

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

45 place de la Mairie - 38260 Gillonnay
04 74 20 53 44
mairie@gillonnay.fr

Le secrétariat est ouvert au public :
Lundi : 10h - 12h
Mercredi : 13h30 - 16h30
Vendredi : 10h - 12h et 15h - 18h

i *Le Maire, les adjoints et le secrétariat reçoivent sur rendez-vous.*

NUMÉROS UTILES

École	04 74 20 24 27
Services péricolaires	04 74 20 31 03
Bibliothèque	04 74 20 52 23
Bièvre Isère Communauté	04 76 93 51 46
Service des eaux	04 74 20 86 73
SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18

DÈS 16 ANS ET + RECENSEMENT CITOYEN EN MAIRIE

Tout jeune Français, fille ou garçon, doit obligatoirement se faire recenser dans les trois mois suivant son 16^{ème} anniversaire :
- en se présentant en mairie avec sa carte d'identité ou un passeport valide, le livret de famille et un justificatif de domicile ou
- en remplissant les formulaires en ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers>.

Suite à cette démarche le jeune sera convoqué pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
L'attestation de recensement qui lui sera remise lui sera demandée lors de son inscription au permis de conduire ou à un examen.

A l'âge de 18 ans, il sera inscrit d'office sur les listes électorales s'il remplit les conditions légales pour être électeur.

DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte des déchets ménagers, hors tri sélectif, est effectuée les **semaines paires, le jeudi matin, sauf chemin de Condelle : le mercredi matin,**

En complément, des bacs gris de 770 litres ont été disposés à côté des Points d'Apports Volontaires. Ceux-ci sont disponibles pour les usagers qui n'auraient pas une capacité de bac suffisante pour contenir leurs déchets d'ordures ménagères entre 2 collectes. Pour toutes informations complémentaires rendez-vous sur le site de Bièvre Isère Communauté.

Rappel des consignes :

- Pensez à sortir votre poubelle la veille.
- Le dépôt de sacs sur la voie publique est interdit ; veillez à utiliser une poubelle conforme.
- Pensez à rentrer vos poubelles une fois le ramassage effectué.
- **Merci de respecter la propreté des abords des Points d'Apports Volontaires.**
- **Ne sont à déposer dans les bacs gris disposés à coté des PAV UNIQUEMENT les déchets ménagers non recyclables**

PROCHAINES DATES DE COLLECTE :

11 janvier	21 mars	30 mai
25 janvier	04 avril	13 juin
08 février	18 avril	27 juin
22 février	2 mai	
7 mars	16 mai	

TRI SÉLECTIF

Emplacement des **conteneurs de tri sélectif pour le verre, les papiers et les emballages** :
- place de la Vogue
- près des HLM, rue de Battines
- carrefour Chemin de Praronds et allée du Pré Couchant
Pour les vêtements et chaussures :
-place de la Vogue

DÉCHÈTERIES

Déchèterie des Charpillates à La Côte Saint-André

Lundi : 14h-18h (17h en hiver)
Du mardi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (17h en hiver)
04 74 20 33 03

Déchèterie du Liers à Nantoin

Lundi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h et 14h-17h
Vendredi : 14h-17h
Samedi : 9h-12h et 14h-17h
04 74 54 13 73

Déchèterie de St-Étienne de St-Geoirs

Lundi : 14h-18h (17h en hiver)
Mercredi à samedi : 9h-12 et 14h-18h (17h en hiver)
04 76 93 44 16

Modalités d'accès aux déchèteries à partir de janvier 2024

Afin de réglementer l'accès aux déchèteries, Bièvre Isère met en place un système de contrôle d'accès par lecture de plaques d'immatriculation.

Ce dispositif est opérationnel à partir du 2 janvier 2024. Les usagers sont invités à s'inscrire en ligne.

Pour s'inscrire et en savoir plus sur ce nouveau dispositif, rendez-vous sur :
<https://mes-decheteries-bievre-isere.horonet.com/web/signup>



RETROUVEZ LES INFOS DE LA COMMUNE

Sur **notre site internet**, vous pourrez retrouver l'intégralité des informations utiles telles que : Ordres du jour et comptes-rendus des Conseils Municipaux, les démarches en ligne, les règles de l'urbanisme, le menu de la cantine...

Sur **notre page facebook** vous pourrez retrouver les actualités de la communes et suivre la vie du village.

Sur **l'application Panneau Pocket**, application gratuite à installer sur votre téléphone, qui vous permettra de recevoir des informations communales en direct.

A télécharger sur :



www.gillonnay.fr



facebook.com/Gillonnay



panneau pocket



2023 s'éloigne pour laisser place à 2024.

Mais revenons quelques instants sur cette année qui vient de s'achever.

2023 a été, à Gillonnay comme de partout en France et dans le monde, une année atypique sur le plan climatique. Particulièrement chaude et sèche sur les 9 premiers mois de l'année, 2023 nous a fait prendre conscience que nos bois de taillis pouvaient s'embraser en été comme dans le Sud de la France.

Merci aux pompiers qui ont su déployer de gros moyens pour éviter que le feu dans nos bois, mi-août, attisé par le vent ce jour là ne se propage de manière incontrôlée.

Après des mois de chaleurs et de sécheresse c'est la pluie qui a fait son grand retour avec un cumul de précipitations sur les trois derniers mois de l'année atteignant plus de 400mm.

Notre commune fort heureusement a été relativement épargnée de ces pluies torrentielles d'octobre. L'entretien des fossés et les saignées le long des chemins du coteau réalisés chaque année par la commune sont essentiels pour éviter que le bas du village ne se retrouve les pieds dans l'eau.

Espérons que ces fortes précipitations permettent de relever le niveau de nos sources et de nos nappes car ce bien est aujourd'hui très précieux aux vues du changement climatique auquel nous sommes confrontés.

En ce qui concerne la vie du village nos associations ont retrouvé leur dynamisme pour le plus grand bonheur de toutes et tous. Merci à tous les bénévoles qui offrez de votre temps pour faire vivre notre village. Cet engagement citoyen fort est essentiel pour le bien vivre ensemble.

Notre école avec plus d'une centaine d'enfants a bénéficié d'une ouverture de classe supplémentaire lors de la rentrée de septembre. Ouverture de classe qui nous impose de travailler sur la réorganisation et probablement l'agrandissement des locaux de l'école et de la cantine pour les prochaines années.

Les travaux d'enfouissement des réseaux et de rénovation des canalisations d'eau potable sur la partie Est de la route du Dauphiné devrait s'achever d'ici fin janvier. La réfection des trottoirs et de la route pour une meilleure sécurisation des usagers et des piétons en particulier devrait démarrer dès les accords de subventions obtenus.

L'aménagement de la place de la mairie s'achève enfin avec notre nouvelle halle qui nous l'espérons permettra à nos associations et à vous gillonnoises et gillonnois de se retrouver pour de beaux et bons moments de convivialité.

Je terminerai mon propos en ayant une pensée pour toutes et tous ceux qui nous ont quittés cette année 2023 et qui ont marqué de leur empreinte la vie de notre village.

2024 nous ouvre ses portes. Sachons individuellement et collectivement y entrer avec une envie de vivre pleinement tous les instants qui nous seront offerts lors de nos rencontres personnelles, associatives ou professionnelles.

Belle et heureuse année 2024.

Jean-Paul JULLIEN-VIEROZ

BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de Gillonnay

Directeur de publication
Jean-Paul Jullien-Vieroz, Maire.

Conception
Aurélie Bregeon, Secrétariat de mairie

Rédaction et mise en page
Commission Communication

Photos
Marie-Francoise Rattier, Jean-Paul Jullien-Vieroz, Véronique Billamboz, René Perrot, Sonia Lamary, le Gillonnay Cyclo Club, Patrick Robin-Brosse

Comité de lecture
Commission communication

Couverture
Photo construction de la halle

Impression
Imprimerie Rochat, St-Étienne de St-Geoirs.

Décembre
2023

Dans ce numéro :

Infos pratiques	p. 2	Animations et Festivités	p. 8-9
Le mot du Maire, Sommaire	p. 3	Portraits, Distinctions	p.10-11
La Vie Municipale	p. 4	Associations gillonnoises	p.12
Travaux	p. 5		
Scolaire et Périscolaire	p. 6		
Social et Solidarité	p. 7		



La vie municipale

DU CHANGEMENT AU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission d'Édouard Dressayre, pour raisons personnelles, Claudine Guillaud a été installée en tant que conseillère municipale. Elle intégrera les commissions "Vie scolaire et jeunesse" et "Culture et patrimoine".

FONCTIONNEMENT DES COMITÉS

Le comité Social et Solidarités créé au début du mandat, à la place du CCAS, réunit 5 membres élus et 5 non-élus. Il étudie les demandes de logements sociaux quand un logement se libère, les demandes d'aides sociales et organise le repas des aînés en fin d'année ainsi que la distribution d'un colis à ceux qui n'ont pas pu venir ou qui sont en EHPAD. Il est à l'écoute des habitants qui rencontrent momentanément des difficultés.

Le comité "Chemin de randonnée et Patrimoine", créé en juillet 2023, suite aux réunions de quartier, réunit des élus et non élus. Il a pour objectif de valoriser le patrimoine, les paysages et la biodiversité. Il réfléchit à des chemins de randonnées ou des parcours sur la commune.

Le comité « cimetière », créé en juin 2023, suite aux réunions de quartier, réunit lui-aussi des élus et non élus. Son objectif est de réfléchir à l'aménagement et l'entretien des espaces communs du cimetière suite à l'arrêt des produits phytosanitaires. Il travaille aussi sur l'accessibilité pour tous.

Le comité "Restauration" créé au début du mandat, réunit des élus et des non-élus. Son objectif est le suivi de la gestion de la cantine scolaire. Récemment, il a travaillé sur l'appel d'offres pour le choix du prestataire pour la fourniture des repas de la cantine.



ÉTAT-CIVIL 2023

Naissances

Zoey VU	le 22/02
Alexane MASSOT	le 19/06
Charly BAGGIONI	le 23/07

Mariages

Jonathan TARDY et Mélanie MEGARD	le 10/06
Hakan BAYRAK et Maud CLERIN	le 24/06
David CASSAGNE et Lory DOUBLIER	le 12/08
Paul GACHET et Alyssia GIROD	le 26/08
Alexandre BERRUYER et Lisa CONVERT-POUGET	le 01/09

Décès

Mario MONTALDO	le 14/01
Elena TOMMASINI épouse CAPELLI	le 13/04
Richard DIDIER DIT PONTAIS	le 11/05
Annie MONEGER épouse GALLI	le 27/06
François BOUCCIN	le 12/07
André PELISSIER	le 09/08
Jean-Pierre PITET	le 10/08
Giselle VICHIER-CERE épouse BOYER	le 19/09

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

En septembre, arrivée de Marine Ceccon sur le poste de cantinière, en remplacement de Françoise Bouet partie à la retraite.

Sophie Planes prend le poste de bibliothécaire en remplacement d'Evelyne Thoniel également en retraite.

Mona-Lisa Dubanchet sera en disponibilité à partir du 01 mars, un recrutement est en cours pour son remplacement.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

De nombreuses personnes étaient présentes pour la commémoration officielle de l'armistice de 1918, présidée par le Maire, Jean-Paul Jullien-Vieroz, en présence des élus, des porte-drapeaux des anciens combattants et du lieutenant Emmanuel Valdant chef de caserne de La CôteSaint-André.

La cérémonie a été animée par l'Éveil de Sardieu, des représentants du CME et des enfants de l'école.





RÉALISATION DE LA HALLE

Comme annoncé dans notre bulletin de juin, la construction de la halle a démarré en septembre.

Ce chantier, confié à des entreprises locales, s'est déroulé dans le respect des règles du marché.

Hors marché la commune a retenu l'entreprise BATEA de Gillonnay pour l'éclairage.

Suite au mois de novembre pluvieux qui a ralenti le chantier, la réception définitive prévue mi-décembre est reportée début 2024, la Halle a pu néanmoins être ouverte pour le Marché de Noël du Sou des écoles.



Lutte contre l'Ambroisie



En 2023, plusieurs actions ont été conduites pour sensibiliser sur ses dangers et encourager sa destruction.

Notre commune a pris une part active pour répondre aux directives des organismes chargés de cette question. Grâce à l'attention portée sur les implantations de cette graminée par des habitants, eux-mêmes sensibles aux allergies, plus de 20 points ont été signalés sur la plateforme dédiée. Des interventions ciblées ont pu être mises en œuvre : arrachage, broyage, fauchage ou destruction. L'ampleur des surfaces contaminées et les conditions atmosphériques défavorables n'ont hélas pas permis d'avoir une grande efficacité.

Au cours d'une réunion bilan à la Communauté de Communes, il a été suggéré de multiplier pour 2024 les actions d'information et de sensibilisation pour renforcer cette démarche. Le programme concernerait une exposition prêtée par la chambre d'Agriculture, une mallette pédagogique "Captain Allegro", une réunion avec les Agriculteurs, des tournées sur le terrain pour mieux repérer et signaler.

Le but n'est pas de sanctionner mais de mettre en œuvre tout ce qui peut être fait pour limiter les effets néfastes de cette plante.

Deux référents sur Gillonnay : un élu : René PERROT, non élu : Laurence Valentin.

TRAVAUX SUR RD73

Après les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité et télécom) le changement de la conduite principale d'eau potable, avec la reprise des raccordements des particuliers entre la rue du Bourg et la route de Montgontier a démarré cet automne.

Ces travaux portés par Bièvre Isère devraient se terminer fin janvier. La prochaine étape sera la reprise de la chaussée et des travaux de sécurisation par la commune.

PROGRAMME VOIRIE 2023

Comme chaque année, la commune consacre une part non négligeable de son budget de fonctionnement à l'entretien des voiries.

En plus des traditionnels "emplois" réalisés sur l'ensemble des voies goudronnées de la commune, nous avons regoudronné le chemin de la plaine entre la RD 73 et le chemin de Lemps.

En partenariat avec la commune de St Hilaire de la Côte, nous avons remis en état le chemin de la Touche (chemin de plaine mitoyen avec la commune de St Hilaire de la Côte)

A l'automne, c'est près de 2 km de fossés qui ont été nettoyés pour permettre un bon écoulement des eaux pluviales.

Plusieurs panneaux de signalisation routière vont également être remplacés.

Globalement avec le fauchage des accotements, c'est une enveloppe de 57 000 € qui a été consacrée à l'entretien de notre voirie cette année.





Scolaire et Périscolaire

ÉCOLE LES CHÂTAIGNIERS

Pour la rentrée scolaire de septembre 2023, l'école « Les Châtaigniers » a ouvert une 5ème classe. Elle accueille 105 élèves encadrés par une équipe de 7 enseignantes :
 Mmes Amandine Clément-Guy (lundis, jeudis et vendredis) et Isabelle Chollier (mardis) : enseignantes des PS avec 14 petits,
 Mme Chloé Chatry : enseignante des MS-GS et référente EMILE (anglais) avec 15 moyens et 6 grands,
 Mme Hélène Mourichon : enseignante des GS-CP avec 10 grands et 10 CP,
 Mme Fabienne Robini : enseignante des CE et référente EMILE (anglais) avec 13 CE1 et 11 CE2,
 Mmes Myriam Ferrari-Odin (lundis) et Sandrine Pescatore : enseignantes des CM avec 13 CM1 et 14 CM2,
 2 aides maternelles Vanessa Maljournal et Célia Ribeiro et un service civique Loïs Martin.
 Cette année scolaire va s'articuler autour de trois axes : bâtir une école des droits et des devoirs, élever le niveau général des élèves, et construire une école qui émancipe et rend heureux.



Diverses activités permettant aux élèves de progresser dans leurs apprentissages sont mises en place, activités pédagogiques complémentaires (APC) pour des temps privilégiés en petits groupes, dispositif "Commençons les devoirs !" afin d'aider les élèves à être plus autonomes dans la réalisation de leurs devoirs et leur apporter une aide adaptée à leurs besoins, stages "vacances apprenantes" visant à aider les élèves en difficulté. Tous les jours, les élèves bénéficient d'une immersion en anglais grâce aux référentes EMILE. Les élèves participent à de nombreuses activités sportives (piscine, gymnastique...) et culturelles (animations bibliothèque, intervention de la compagnie Kaïnos en vue du spectacle de fin d'année...).

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les enfants sont accueillis sur les temps périscolaires par l'équipe périscolaire composée d'une directrice, de 5 animatrices et d'une cantinière.

Cette année, les enfants découvrent les éléments avec leur mascotte Phoenix. Ils se sont transformés en dragons pour cracher du « Feu ». Ils ont fabriqué des fusées avec l'association "Imagin'Air" pour explorer "l'Air" et bien d'autres surprises les attendent encore...

L'équipe périscolaire travaille en cohérence avec le Projet Educatif Du Territoire (PEDT) mis en place par les différents acteurs éducatifs pour respecter les rythmes, besoins et envies des enfants.

Ce projet arrive à échéance. Plusieurs réunions, entre tous les acteurs éducatifs du territoire (parents, équipe enseignante et périscolaire, élus, associations, services de l'état, caisse d'allocations familiales...), sont programmées afin de fixer des objectifs communs et les actions à mener pour les trois ans à venir. Projet qui intègre également l'accueil du mercredi.

Suite à un appel d'offres, c'est l'entreprise Guillaud traiteur qui a été retenu pour la fourniture des repas. Le jeudi 30 novembre, notre traiteur a proposé aux enfants une animation "crêpes" autour d'un food-truck. Tous ont été ravis de goûter de bonnes crêpes en musique.



Conseil Municipal des Enfants



Vendredi 6 octobre 2023, les enfants de CE et CM ont élu leurs nouveaux représentants du conseil municipal des enfants : Léo Crobbeddu, Suganth Madhan, Brindha, Clément et Hugo Repellin qui rejoignent Aynola Enguehard, Maïa Girardet, Léandre Lavesvre et Loan Riban.

Lors de la première réunion de l'installation du CME, les jeunes élus ont signé la charte de l' élu qui leur explique leurs droits et devoirs d' élu puis ils ont présenté leurs projets de campagne.

Très investis dans la vie de la commune, les enfants ont participé à la commémoration du 11 novembre et aux repas des aînés en aidant au service et à l'animation.

Pour cette année 2023-2024, ils souhaitent remettre en place l'action "Village Propre", proposer des aménagements pour la cour de l'école et ses abords... Dans la continuité des actions menées, les enfants sont heureux de vous annoncer l'ouverture de la "Boîte à jeux" ! Tous les vendredis en semaine paire hors vacances scolaires de 16h30 à 18h00, à partir du 12 janvier 2024, vous pouvez venir en mairie emprunter gratuitement des jeux de société. Les enfants vous attendent avec impatience !



AIDE ALIMENTAIRE

Sur le secteur, il existe plusieurs associations qui peuvent, sur étude des dossiers, fournir une aide alimentaire aux personnes qui éprouvent des difficultés financières.

Ces associations, animées par des bénévoles, agissent pour collecter et distribuer de l'alimentation et des produits de première nécessité aux personnes dans le besoin. Des collectes sont effectuées auprès des grandes surfaces, des entreprises ou des producteurs locaux.

L' Association d' Aide Alimentaire de Bièvre isère (3ABI) 95 rue Elsa Triolet, ZA Les Meunières, à la Cote saint André (04 37 04 30 61), lundi et mercredi de 14h à 18h.

Les restos du cœur à Penol , 670 route de la Côte St André (04 74 20 92 24), sur rendez-vous.

Le secours catholique à La Côte-St-André , 10 Place de la Halle (04 74 85 45 84), lundi et jeudi de 14h à 17h.

Le secours populaire à La Côte-St-André, 27 rue Commandant Julhiet (04 74 54 25 54), mardi et vendredi de 9h à 16h

Vous pouvez les joindre pour demander une aide ou pour proposer vos services en tant que bénévoles.

LOGEMENTS SOCIAUX

La commune de Gillonnay dispose d'un parc locatif de 41 logements sociaux répartis sur trois sites : dans le lotissement du pré-couchant, du n°100 au n°120 montée de la ratière et au 419-429 rue des battines. Les logements vont du T1 au T5. Certains possèdent un garage, un jardin.

Ces logements sont gérés par deux bailleurs sociaux, Alpes Isère Habitat et Pluralis.

Pour pouvoir accéder à un logement social, il faut avoir constitué un dossier, papier ou par voie numérique sur le site national des demandes de logements sociaux (www.demande-logement-social.gouv.fr).

Toutes les demandes sont transmises à un guichet référent qui l'enregistre. Le demandeur reçoit une attestation d'enregistrement (sous 30 jours) qui indique que sa demande est prise en compte ainsi que le nom de son guichet référent.

Vous pouvez récupérer le dossier à remplir, déposer votre dossier papier ou demander de l'aide pour remplir votre dossier, en vous adressant à la mairie.

Pour tout renseignement concernant les demandes de logement, vous pouvez aussi contacter le service Habitat de Bièvre Isère Communauté, tél. : 04 74 20 98 30.

Lorsqu'un logement se libère, les bailleurs sociaux en informent la mairie. Le comité social et solidarités se réunit alors et étudie les demandes et fait des propositions aux bailleurs sociaux. Ce sont ces derniers qui sélectionnent les futurs locataires, après étude de leurs dossiers, visite et rencontre.

Cependant, un certain nombre de logements sociaux de la commune, relèvent d'autres dispositifs (1% logement ou réservation préfectorale) et sont attribués directement par les bailleurs sociaux.

Repas et colis des anciens



Samedi 16 décembre, 102 personnes se sont retrouvées pour partager un repas, préparé par Giron Traiteur, et vivre un moment convivial.

Repas servi par les élus, les membres du Comité Social & Solidarités et les enfants du Conseil Municipal d'Enfants, les aînés ont pu découvrir les talents cachés des intervenants : Léon, Jean, Daniel Patrick et les enfants du CME et surtout la superbe prestation surprise en danses de Romane et Kylian, qui a enchanté le public.

Le dimanche 17, les membres du Comité Social et des élus ont rendu visite aux 43 personnes de +75 ans, n'ayant pas pu participer au repas, en leur offrant un colis de produits locaux ainsi qu'aux 9 résidents d'EHPAD.



Animations et Festivités

2ème ÉDITION DU FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 9 septembre, environ 60 personnes ont rencontré, une douzaine d'associations et la bibliothèque municipale. L'évènement s'est clôturé par une démonstration de danses anciennes et traditionnelles, animée par Geneviève Chuzel intervenante de l'atelier mensuel du Comité des fêtes.

Accueil des nouveaux arrivants : Ce même jour M. Le Maire a accueilli officiellement les nouveaux habitants. La réception s'est terminée par le partage du verre de l'amitié.

HALLOWEEN A LA BIBLIOTHÈQUE

Dans une ambiance ensorcelante, une dizaine d'enfants ont fêté Halloween avec l'équipe de la bibliothèque municipale.

Sorcières, vampires, momies, fantômes étaient invités à participer à une chasse au trésor organisée dans la salle des fêtes.

Les participants ont été récompensés par des friandises et un goûter, le tout encadré par Sophie Planes, la nouvelle bibliothécaire et Amalia Tantet, bénévole.



Exposition "ABIYMES"



Début juin, 21ème édition de l'exposition collective "Au long de la D 73", organisée par l'association éponyme à l'Espace Gyltiss.

Cette exposition a rassemblé les œuvres d'une quinzaine de peintres, plasticiens, photographes, sculpteurs, céramistes.

Invité d'honneur, le plasticien Jean-Loup Dupin, fasciné par les grands nombres, la répétition, le temps qui passe.

Associés à l'initiative, les élèves de l'école encadrés par leurs enseignantes ont décliné la thématique.

Comme l'an dernier, les élèves de l'école de danse Résonances ont présenté une performance dansée, sur une chorégraphie de leur professeure Sarah Golliard, à l'occasion du vernissage.

THÉÂTRE

Deux séances théâtrales ont été programmées à l'automne.

Le 1er Décembre, la commune recevait à la salle des fêtes la troupe de théâtre amateurs de Meyrié "Les Planches Fêlées" pour une représentation de sa nouvelle pièce "Le Bistrot de la gare". Une quarantaine de spectateurs sont venus applaudir et encourager la troupe qui était déjà venue en Février. Le spectacle bien adapté à la salle de Gillonnay, agréablement servi par une équipe enthousiaste a été très apprécié par le public.

Le mercredi 13 Décembre la commune accueillait un spectacle décentralisé de la "MC2" Maison de la Culture de Grenoble pour son spectacle "Le Jour J de Mademoiselle B.". Le metteur en scène rend hommage aux comédiens et aux grandes divas qui font la magie du théâtre et montre l'envers du décor. Le public a bien ri des facéties des trois comédiens qui ont offert une pièce loufoque et émouvante aux personnages truculents.

Au programme pour ce début 2024 : le 27 Janvier, spectacle "A vous de gagner" au profit du Bercaïl Paysan, le 10 Février la troupe Mots et Liers, le 9 Mars "Rouge et Noir" par un duo de Meyrié.

TÉLÉTHON

Le Téléthon du 2 décembre, organisé par le Comité des fêtes, a connu une bonne fréquentation. 103 repas ont été pris dont 45 sur place.

Total des dons et recettes : 2249€ (590€ de dons directs, 1466€ de recettes du repas, 193€ de recettes de la buvette et la loterie).

Plusieurs représentants délégués de l'AFM nous ont fait l'honneur de leur visite dont Francis Annequin qui a longtemps été délégué régional.





FÊTE DES MARRONS

Plus de 1100 participants, pour cette 52ème fête des marrons.

Sous une météo idéale, 200 randonneurs VTT, 600 randonneurs pédestres ont emprunté les circuits tracés par le Gillonnay Cyclo Club et les Baladins de l'Automne Ensoleillé.

Dimanche matin 100 coureurs se sont présentés sur le trail 20 km et 104 coureurs sur le cross 9 km.

Environ 130 participants sur les 5 courses enfants, tous récompensés d'une médaille.

Les clubs de cyclotourisme, de marche, d'athlétisme encadrent les randonnées et les courses. Le Sou des écoles s'occupe de la buvette et la petite restauration. Les autres associations, de l'Automne ensoleillé aux conscrits, gèrent la logistique, la sécurité, les ravitaillements, l'organisation des parkings. Les anciens agriculteurs grillent les châtaignes récoltées par les élèves de l'école et les Baladins avant de les offrir aux participants.

Cette manifestation chaleureuse fédère les associations du village, sous l'égide du comité des fêtes et les 120 bénévoles

investis dans son organisation.

La manifestation s'est clôturée par la traditionnelle poule au pot préparée par l'équipe de l'Espace Montgontier qui a réuni 110 convives.



AUTOMNE ENSOLEILLÉ

Les activités du club des Aînés ont repris avec la rentrée de septembre : jeux de cartes, pétanque, repas mensuels.

L'automne a été marqué par de nouvelles initiatives : sortie au cabaret Le Bongo pour 38 personnes, retour d'un concours de Pétanque le 7 octobre, 18 triplettes en lice ont disputé les trois parties qualificatives donnant accès aux demi-finales. Au terme de l'après-midi, l'équipe finaliste s'est vu remettre un prix sous forme de bons d'achat, des lots ont été offerts à chacune des triplettes participantes.

Un concours de Belote le 25 novembre à la salle des fêtes avec 32 doublettes, qui ont toutes été primées par un lot souvenir.

Randonnée du Vin Doux



Succès de la Randonnée du vin doux, organisée par le Gillonnay Cyclo Club le 5 octobre.

Plus de 300 cyclotouristes ont roulé sur les deux circuits de 60 et 90 km tracés sur les routes de la plaine jusqu'aux Chambarans, en direction de Roybon.

À l'arrivée, les participants étaient récompensés par un verre de vin doux, tout juste sorti du pressoir, tiré du raisin vendangé la semaine précédente et par une assiette gourmande servie par les bénévoles du club.



SOU DES ÉCOLES

Très actif, pour le soutien des activités des enfants de l'école, dès la rentrée le Sou s'est investi pour la fête des marrons et surtout pour son 1er Marché de Noël.

En collaboration avec les enseignantes et les enfants pour les chants de Noël, la fête a été un grand succès avec un superbe feu d'artifice.

CYCLO TOURISME

Après les randonnées de l'été : Paris-Brest, la semaine fédérale, la semaine séniors, le Club Cyclo a repris ses activités : école cyclo jeune, rando du Vin Doux, VTT des marrons. L'Assemblée Générale du samedi 25 novembre a désigné son nouveau président.



Patrick ROBIN-BROSSE : de la course à la marche athlétique

Patrick, sportif dès sa jeunesse pratique maintenant la Marche Athlétique, technique qui consiste à toujours garder un pied en contact avec le sol. Après avoir commencé par le cross au sein du Groupe Athlétique Gillonnay, section athlétisme du CSBJ et précurseur de l'Entente Athlétisme Gillonnay La Côte, il s'est intéressé au vélo au Gillonnay Cyclo Club. Après une pause, il reprend à 40 ans ses activités sportives. En 2011 il participe au Paris-Brest-Paris, épreuve de 1200 km. Ses obligations professionnelles et quelques douleurs récurrentes aux genoux l'ont amené à se recentrer sur la marche athlétique. Il s'entraîne 5 à 10 heures par semaine pour en moyenne 50 km.

Patrick aime ce sport et collectionne les bons résultats grâce à l'intense entraînement qu'il s'inflige. Participant à de nombreuses compétitions, il a été médaillé à plusieurs reprises en 2023 :

- En octobre à Blois : Médaille d'Argent au championnat de France avec Bourgoin.
 - En catégorie Master (plus de 35 ans), en mars, Médaille de Bronze individuelle sur 3000m en salle à Miramas, en octobre à Saint Renan en Bretagne : Médaille de bronze individuelle sur 10 km route.
 - Championnat d'Europe Master en septembre, Médaille Argent par équipe sur 10 km route à Pescara en Italie et Médaille de Bronze 3ème en individuel sur 20 km route.-
 - Championnat du monde à TORUN en Pologne en mars, Médaille Argent 2ème par équipe sur 10 km route.
- Pour 2024, en Mars il sera en individuel au championnat de France Elite. Il espère faire un podium le 3 Mars à Lyon sur un 3000m en salle lors des championnats de France Master.



Maurice CARRIER : 18 ans de présidence au Gillonnay Cyclo Club

Natif de Gillonnay, Maurice CARRIER, dès sa jeunesse, pratique le sport sous plusieurs formes, la course à pied (un des 4 créateurs du cross des marrons) les randonnées en montagne, le Foot à St Hilaire de La Côte où il fut un joueur reconnu, responsable et entraîneur au sein de la MJC Foot.

Dès son adolescence, il pratique les randonnées cyclotouristes seul ou en groupe. Membre très actif du Gillonnay Cyclo Club il en devient le président de 2000 à 2008 puis de 2013 à 2023.

Sportif mais aussi meneur d'hommes, il contribue à développer auprès des adhérents beaucoup d'intérêt pour le vélo et les grandes randonnées : BRA, semaines fédérales, Ardéchoises, ainsi que la participation aux rallyes des clubs de l'Isère. Il se lance lui-même dans les aventures au long cours en solitaire avec son vélo de randonnée.

Il participe 7 fois au Paris-Brest-Paris qui représente, tous les 4 ans, un parcours de 1200 km dans un temps limité, avec un préalable, pour se préparer, des brevets de 200, 300, 400, 600 km, soit au total environ 20.000km. Toujours pour le plaisir il effectue 27 diagonales en parcourant la France dans tous les sens, soit environ 27000km, presque toujours seul dans un temps limité.

A côté de ses performances individuelles, il accompagne les membres du club, les enfants de l'école cyclo dans un esprit sportif et associatif très ouvert et responsable.

Lors de la dernière Assemblée Générale de Novembre 2023, il passait le flambeau à Joël DIGAUD.



Romane PELLET : la danse sportive une passion

Elle n'a pas encore quinze ans mais déjà un vrai tempérament de championne. Il est vrai qu'elle en a les qualités : l'enthousiasme, la volonté, l'exigence et la rigueur. Compétitrice dans l'âme, Romane Pellet pratique la danse sportive, à la fois discipline artistique et sport à part entière. Son engouement, elle le tient de ses parents, Christine et Frédéric, qui lui ont transmis leur passion. Depuis cinq ans, Romane suit les cours de l'école de danse de Frédéric et Sandra Mosa, quinze heures par semaine, à Vienne où elle est scolarisée. En septembre 2023, elle a changé de catégorie pour concourir en YOUTH (16-19 ans) avec son nouveau partenaire Kylian DIERNAZ-GUYARD. Le 11 novembre, ils ont été finalistes de la Coupe de France à Pontault Combault en région parisienne. Le 25 novembre, au Championnat de France 10 danses, latines et standard à Toulouse. Début 2024, ils participeront au championnat Régional à Vichy puis seront en compétition Internationale à Lyon et en mai 2024 concourront en Coupe de France et en Championnat de France.

La compétition, Romane en aime toutes les facettes : l'enjeu, l'ambiance, la musique, les belles tenues et la gestuelle. Même si tout est très codifié, comme c'est le cas en patinage artistique, en gymnastique, en ballet aquatique, elle confie ne pas avoir le trac car « Si on est stressé, on danse mal ! ». En compétition, tous les couples se présentent ensemble devant les juges : « On enchaîne les cinq danses : la valse anglaise, le tango, la valse viennoise, le slow fox trot et le quick step en standard, la samba, le cha-cha, la rumba, le paso doble et le jive pour les latines. La compétition dure environ dix minutes, le rythme est rapide ».

Romane et Kylian ont honoré de leur présence le repas des aînés de la commune le 16 Décembre à la salle des fêtes de Gillonnay en présentant des extraits de 8 danses sous l'oeil ravi du public.





Mona Lisa DUBANCHET : le trophée Roses des Sables

Mona Dubanchet, agent communal, familière des espaces verts de notre commune a voulu pour ses congés annuels sortir de son environnement local en vivant une expérience un peu extra-ordinaire.

Avec sa belle-sœur Stéphanie elles ont participé au trophée Roses des Sables 2023 (du 10 au 22 octobre), un rallye en 4x4, 100% féminin et solidaire qui permet d'aider plusieurs associations humanitaires : Ruban rose, Jeunes et Roses, Le club petit déjeuner (association canadienne), la croix rouge Française, et Enfants du désert. C'est une course d'orientation et non de vitesse avec uniquement une carte et une boussole.

Le raid a duré 7 jours, dont une étape de nuit, une étape de dune, et une étape marathon (en totale autonomie pendant 2j).

Les Barouleuses ont posé un peu plus de 10kg de dons à la croix Rouge à Biarritz et environ 60 kg à Enfants du désert. Les autres associations se sont vu remettre des dons financiers.

Elles se sont classées 16ème, sur plus de 100. Pour elles ce fut une expérience très enrichissante tant sur le plan personnel que social. Par ce périple bien organisé à travers le Maroc, elles ont le sentiment d'être vraiment sorties de leur zone de confort, d'avoir fait de nouvelles rencontres formidables, d'avoir découvert un nouveau pays, une autre façon de vivre. Bravo aux deux aventurières !



Distinctions

Jean Louis DIDIER Médaillé

Lors du congrès des Maires de l'Isère, le 14 octobre 2023, Jean Louis a reçu la Médaille d'honneur Régionale, Départementale, Communale (Echelon Or) du Préfet de L'Isère, pour 43 ans de mandat électif dont 31 en tant que maire. Il sera élevé au titre de Maire Honoraire en 2024.

Alain TERMOZ MASSON mis à l'honneur par les sapeurs-pompiers

Le 28 août 1985, Alain Termoz-Masson signait son premier engagement en tant que sapeur-pompier volontaire, à la caserne d'Apprieu. Il y restait jusqu'en février 1996. En mars 2000, il réitérait son engagement, à la caserne de Gillonnay, avant de rejoindre le centre de La Côte Saint-André jusqu'à son départ à la retraite, en septembre 2022, au grade d'adjudant honoraire. Il avait auparavant reçu la médaille d'or récompensant trente ans de service. Pour saluer près de 33 ans d'engagement et son investissement au sein de l'Amicale, ses collègues sapeurs-pompiers l'ont mis à l'honneur en organisant une soirée festive et conviviale.

Jean Pierre LEGER, médaille de Bronze de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

En reconnaissance de ses nombreuses actions pour le sport, la formation et la vie associative au sein de l'Union Départementale de l'Isère des Sapeurs-pompiers, Jean Pierre s'est vu attribuer la médaille de bronze dans la promotion du 14 juillet 2023. Cette récompense lui a été remise par le directeur de l'Union départementale le 15 Décembre 2023 au siège du SDIS.

Charles Emmanuel BAGGIONI, Médaille de Bronze de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

En reconnaissance de ses actions dans le domaine du sport et de la formation des jeunes, au sein de l'association des parachutistes de l'Isère, Charles Emmanuel a reçu la médaille de Bronze, mardi 5 Décembre en Préfecture de Grenoble en présence de Jean Paul Jullien-Vieroz, maire de Gillonnay.

Jean Luc PHILIBERT médaille d'argent pour 42 ans chez les Sapeurs-Pompiers

Jean Luc a reçu la médaille d'argent pour services exceptionnels lors de la Sainte-Barbe du corps départemental à Seyssinet.



GYM DOUCE ET STRETCHING AVEC ATOUT GYM

L'association Atout Gym propose des cours de renforcement musculaire et de stretching à la salle des fêtes. Ils ont lieu le mercredi de 18h45 à 19h45 et sont encadrés par Magalie Degroux, enseignante diplômée.



Contact : 06 42 18 11 88

DU YOGA A LA SALLE DES FÊTES

Les cours sont dispensés par Cécile Parcel de C. Namaha Yoga le lundi de 18h30 à 19h45.

La pratique est adaptée à chacun en fonction de sa condition physique, de son âge ou de ses attentes.



Contact : 06 82 57 35 10
yogapourtous38260@gmail.com

DE LA DANSE AVEC RESONANCES

Sarah Goliard, professeur diplômée d'état, de l'association Résonances assure des cours de danse à la salle des fêtes.

Les mardis de 17h à 20h15, les mercredis de 10h à 11h45 et les jeudis de 17h15 à 20h15.



Contact : 06 69 77 48 88
resonancesbureau@gmail.com

DU VÉLO AVEC LE GILLONNAY CYCLO CLUB

Pédaler dans la joie et la bonne humeur. Le club compte environ 70 adhérents. Lieu de rencontres et d'échanges privilégiés pour partager sa passion. Progresser entre amis, dans la bonne humeur et la convivialité. VTT et vélo à assistance électrique sont bienvenus.



Contact : 06 30 09 09 35

COMITÉ DES FÊTES

Coordinateur de la Fête des Marrons, du Téléthon, pique-nique, organisation d'ateliers de danses anciennes et traditionnelles.



Contact : 06 03 25 54 23

ET AUSSI ...

Académie d'Aikido
Art martial japonais traditionnel et non violent (cours à l'espace Montgontier)
06 20 81 80 58

ACCA
Chasse
06 74 78 17 38
accagillonnay@gmail.com

Les Amis du Pélisson
Pêche
06 61 21 24 71

Les Amis du Jeudi
Sorties, boules Lyonnaise, repas
04 74 20 31 84

Au long de la D73
Association d'artistes locaux en vue d'organiser des expositions
06 83 67 30 81

L'Automne Ensoleillé
Jeux de cartes, scrabble, boules, sorties diverses. Son Club de marcheurs "Les Baladins" organise des randonnées pédestres et des sorties sur plusieurs jours.
06 03 17 85 71

Le Bercail Paysan
Lieu de vie et d'activités agricoles pour personnes en situation de handicap
lebercailpaysan@orange.fr
06 26 55 14 17

Choeur En Voix l'Tempo
Chorale
06 09 70 57 58

Les Conscrits
07 82 62 61 60

Entente Athlétisme Gillonnay-La Côte
06 81 36 97 71

FLAC (Formations Loisirs Animation Culture)
Maison d'accueil de Montgontier
04 74 20 25 78

Imagin'Air
Animation d'atelier de Cerf-Volant et objet éolien
06 22 70 57 21

Tennis club
Association sportive qui assure la gestion du terrain de Gillonnay. Association de tennis loisirs non affiliée à la FFT
06.71.73.72.82
tennisgillonnay@gmail.com